

"Mobilité"

Participez à l'enquête vélo!

Une enquête préparée par le Büro für Mobilität est lancée cette semaine auprès de la population bulloise pour évaluer les besoins dans le domaine du vélo. L'analyse des questionnaires permettra à la commission vélo ainsi qu'au Conseil communal d'affiner sa stratégie de promotion du vélo.



Bien dans ma Bulle

En partenariat avec la ville, l'association influ&sens lance le projet participatif Bien dans ma Bulle. L'objectif de la démarche est de donner la chance à la population de s'exprimer au sujet de la politique de mobilité douce. Rendez-vous à 19 h le 1^{er} septembre 2015 à l'Hôtel de Ville.

Mobilité douce: Bulle s'engage en faveur de la promotion du vélo

2015 sera marqué d'une part par la réalisation d'une carte des itinéraires dédiés au vélo et d'une enquête auprès de la population

Bulle veut faire davantage pour l'intégration des cyclistes dans la cité. Pour y parvenir, la commune a lancé un plan d'action suite à l'analyse de la politique cyclable de la ville intitulée Bicycle Policy Audit (BYPAD). La commune va renforcer les mesures techniques prises par de l'information et une analyse des besoins des usagers pour favoriser l'utilisation du vélo et développer des itinéraires adaptés dans la cité.

Bulle est également appuyée dans sa démarche par son mandataire le Büro für Mobilität. Premières mesures prises: le lancement d'une enquête auprès des usagers et la publication d'un plan des itinéraires.

Un audit BYPAD a été réalisé en 2014 pour la ville de Bulle, impliquant les autorités, les techniciens ainsi que les utilisateurs. Au terme du processus, la ville a été certifiée en date du 11 août 2014 par BYPAD. Cet organisme né en 1999 dans le cadre d'un projet européen met à disposition des localités de toutes tailles une méthode pour évaluer, puis améliorer leur politique cyclable. L'audit réalisé dans le cadre de cette certification a relevé les forces et les faiblesses de la politique cyclable de la ville de Bulle.

L'objectif est de rechercher un consensus sur l'existant et de fournir un plan d'actions opérationnel. Les premières mesures sont lancées en 2015: réaliser une enquête auprès des usagers pour évaluer leurs besoins, publier un plan des itinéraires cyclables ainsi qu'intensifier la communication et la promotion du vélo.

Afin de développer ces projets, une commission vélo a également été mise en place. Elle est composée de Pierre Pythoud, président, Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, Raoul Girard, conseiller communal, Didier Grandjean, comité de Pro Vélo, Philippe Fragnière, coordinateur des sports, Sébastien Lauper, commission d'aménagement, Alain Broye, Service des ponts et chaussées et Cédric

Jungo, Département technique. Accompagnateur du projet, le Büro für Mobilität fait bénéficier la commission de sa grande expérience dans le domaine.

Le développement du vélo est un axe stratégique pour la politique des transports dans la ville de Bulle. La mobilité dans son ensemble doit être perçue comme un enjeu majeur ces prochaines années en ville de Bulle. En 2015, Bulle accueille 22 000 habitants, alors que 12 000 automobiles sont immatriculées sur notre commune. La croissance annuelle représente 600 habitants et 450 véhicules. Et cette croissance n'est pas terminée au vu des nombreux projets immobiliers en cours et à venir.

FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE DONT LE VÉLO

Pour faciliter la mobilité des citoyens, les solutions ne consistent pas à créer des autoroutes à travers la ville pour permettre à tout prix le passage d'un maximum de véhicules, mais bien de faciliter le recours à d'autres moyens de transport que la voiture pour se rendre et circuler en ville. A pied, à vélo ou avec les transports publics: les alternatives existent et doivent être valorisées.

Avec son plan directeur des circulations, le Conseil communal a défini la hiérarchie et le tracé des cheminements de mobilité douce. Des actions auprès des entreprises et des écoles sont organisées chaque année par le coordinateur des sports pour inciter à l'utilisation du vélo. Chaque nouvel aménagement routier prend en compte la circulation des cyclistes.

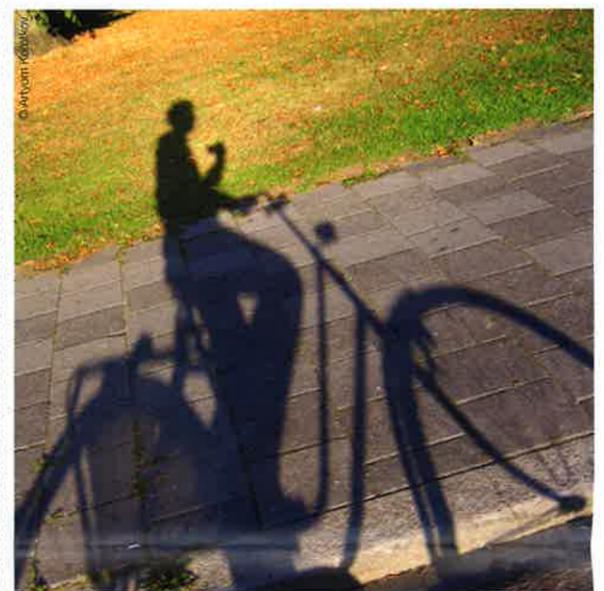
Pour contrôler le bien-fondé de ces mesures, la ville de Bulle s'est soumise en 2014 à l'audit BYPAD qui a pour but d'évaluer et d'améliorer la qualité de l'intégration de la mobilité douce dans les communes. Il en est ressorti que Bulle est une ville compacte, peu étendue, à la topographie favorable au vélo. Si la planification existe et que le réseau est déjà bien en place, l'information est toutefois insuffisante et la prise en compte des besoins des utilisateurs pas connue précisément.

2015 sera marqué d'une part par la réalisation d'une carte des itinéraires dédiés au vélo et d'une enquête auprès de la population qui aura ainsi l'occasion de faire part de ses remarques, souhaits et idées qui permettraient une utilisation accrue du vélo en ville de Bulle.

En parallèle, le Conseil communal continue la réalisation des infrastructures sur le terrain au fur et à mesure du réaménagement de ses routes, avec le souhait de réaliser un lien entre le quartier de l'Arsenal et la zone industrielle de Planchy avec ses milliers de postes de travail, en passant par la gare.



Donnez votre avis!



Le vélo sous enquête auprès des usagers

Une enquête préparée par le Büro für Mobilität est lancée cette semaine auprès de la population bulloise pour évaluer les besoins dans le domaine du vélo. L'analyse des questionnaires permettra à la commission vélo ainsi qu'au Conseil communal d'affiner leur stratégie de promotion du vélo.

La question est disponible en ligne sur le site de la commune. Des récoltes dans la rue seront également organisées, afin de favoriser un contact direct avec la population.

Infos

Remplissez le formulaire sur le site www.bulle.ch/velo

Bike to work. Une action de promotion du vélo de Pro Vélo

Bike to work est un exemple de projet de promotion de l'utilisation du vélo. Il permet aux participants de garder la forme. En se rendant au travail à vélo, ils partagent cette expérience avec 50 000 autres personnes en Suisse.

Le projet bike to work est une action d'une durée d'un mois destinée à promouvoir la pratique du vélo pour se rendre au travail. Son objectif: faire en sorte que le plus grand nombre de pendulaires soit séduit par la petite reine, un moyen de transport pratique, bon pour la santé et écologique. L'action a lieu chaque année au mois de juin. En juin 2014, plus de 50 000 employés de 1651 entreprises se sont mis en selle dans le cadre de l'action bike to work. Ensemble, ils ont parcouru près de huit millions de kilomètres et ainsi économisé 1 248 360 kg de CO₂. Bike to work est une action de Pro Vélo Suisse. L'association s'engage pour promouvoir le vélo et représenter les intérêts des cyclistes afin d'offrir plus de confort et plus de convivialité sur les routes.